



La base de données économiques et sociales

Le point de vue du cabinet SECAFI

SECAFI

Diagnostic Stratégie Emploi

Société d'expertise comptable inscrite
au Tableau de l'Ordre de la région Lorraine

Direction Régionale Est

8, rue Lafayette – BP 70028
57003 Metz cedex 01
Tél 03 87 56 20 00

SAS au capital de 2 225 000 €
312 938 483 RCS Paris
Numéro d'identification intracommunautaire
FR 88 312 938 483

Avril 2014

Les orientations stratégiques de l'entreprise : un nouveau cas de consultation du CE

Le législateur a instauré un nouveau cas de consultation du CE

Article L 2323-7-1

« Chaque année, le comité d'entreprise est consulté sur les orientations stratégiques de l'entreprise, définies par l'organe chargé de l'administration ou de la surveillance de l'entreprise, et sur leurs conséquences sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim et à des contrats temporaires et à des stages.

Le comité émet un avis sur ces orientations et propose, le cas échéant, des orientations alternatives. Cet avis est transmis à l'organe chargé de l'administration ou de la surveillance de l'entreprise qui formule une réponse argumentée. Le comité en reçoit communication et peut y répondre ».

CE QUE DIT LA LOI.....

▶ **La Loi a instauré ce nouveau dispositif pour**

- ▶ Améliorer l'information des salariés
- ▶ Renforcer le dialogue social dans l'entreprise et le groupe.

▶ **Le Décret énonce que la consultation**

- ▶ Contribue à donner une vision claire et globale de la formation et de la répartition de la valeur créée par l'activité de l'entreprise.

Et que **la base de données**

- ▶ Permet la mise à disposition des informations nécessaires à la consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise.

▶ **La circulaire précise que la consultation**

- ▶ Constitue un nouvel espace de dialogue sur les orientations stratégiques de l'entreprise qui conditionnent la création de la richesse et sa répartition

Et que **la base de données**

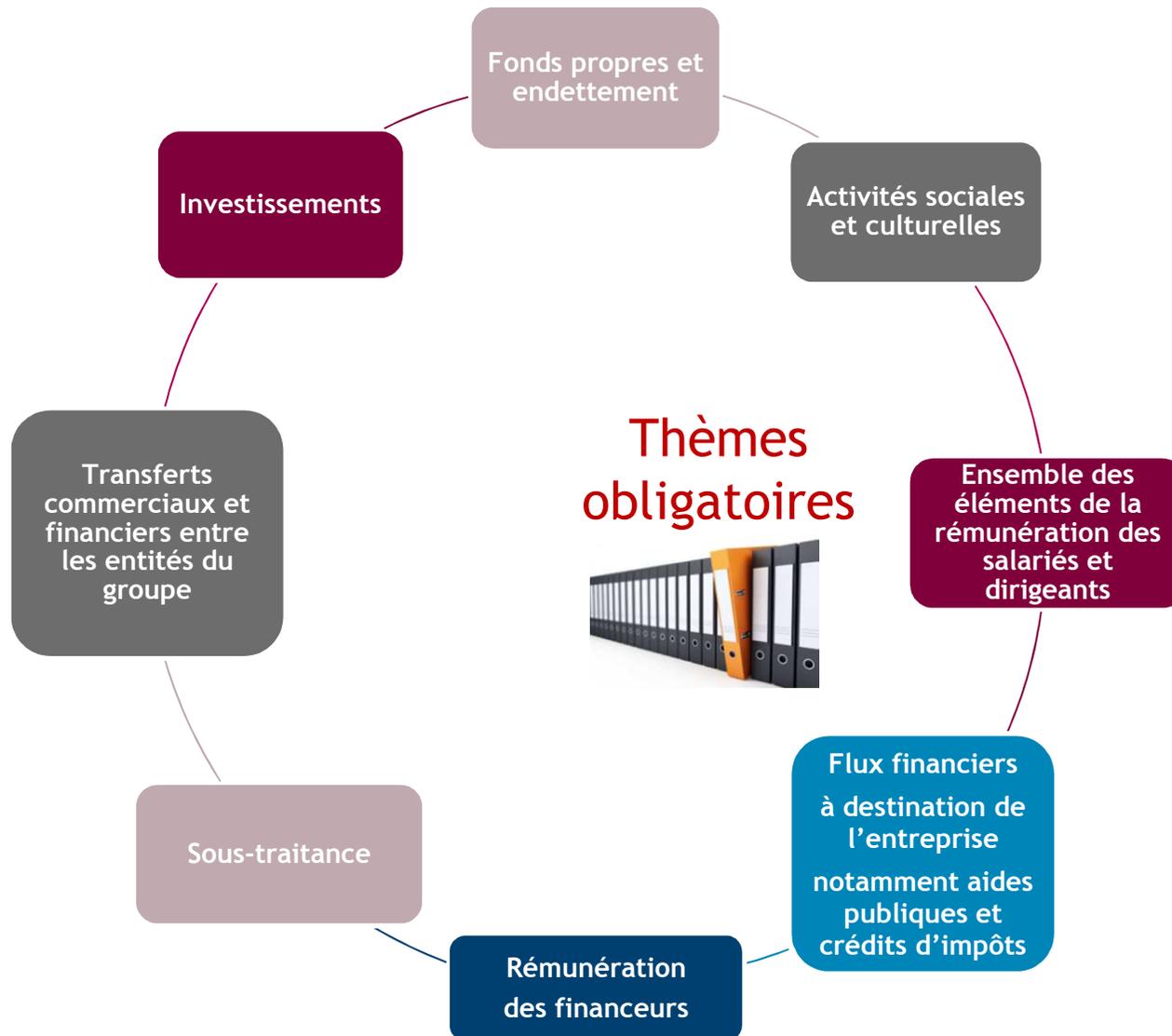
- ▶ Est une ambitieuse modalité de partage avec les représentants des salariés de l'information de l'entreprise dans les domaines économiques et sociaux

L'ANALYSE DE SECAFI

- ▶ Le cabinet SECAFI considère que **la Consultation sur les « Orientations Stratégiques et leurs conséquences » (ICOS) sera un temps fort du dialogue social** dans l'entreprise et il accompagnera les représentants du personnel pour que cette consultation vive.
- ▶ **Pour les élus, la consultation sur les « Orientations Stratégiques et leurs conséquences » est l'occasion d'aborder des sujets pour l'instant peu évoqués, sauf « à chaud » lors des restructurations.**
- ▶ **Elle permettra de parler des orientations stratégiques pour les 3 ans à venir et de leurs conséquences sur l'emploi et l'organisation**
- ▶ **Les élus auront la possibilité d'étudier et de proposer des orientations stratégiques alternatives.**



CE QUE DOIT CONTENIR LA BDES



Le contenu de ces informations est déterminé par un décret en Conseil d'Etat et peut varier selon que l'entreprise compte plus ou moins de 300 salariés

Privilégier la négociation des accords d'entreprise et de groupe

- ▶ Cette consultation doit s'appuyer sur une base de données économiques et sociales (BDES). Le contenu de cette base est défini « a minima » par décret mais **le cabinet SECAFI préconise que, autant que faire se peut, le contenu de cette base soit amélioré par voie d'accord.**
- ▶ Malgré la possibilité de mettre en place la BDES de façon unilatérale, la négociation, au niveau de l'entreprise et le cas échéant au niveau du groupe doit donc être privilégiée
- ▶ **La BDES est un outil et non une finalité.** Le cabinet considère qu'une mise en place progressive de la BDES est préférable.



Ce qui doit être négocié

▶ Les négociations portent sur :

- ▶ La mise en place de la BDES
- ▶ Le contenu (éléments, actualisation)
- ▶ Les modalités d'accès, de consultation et d'utilisation à la BDES
- ▶ L'articulation des procédures d'information-consultation
- ▶ L'expertise
- ▶ La sécurisation de la BDES (engagement de confidentialité et conditions d'accès)



▶ Ce que vous pouvez attendre de l'expert sur la BDES

- ▶ Une explication du contenu du décret et une information sur les enjeux d'une BDES améliorée
- ▶ Des préconisations sur la BDES « minimale » (selon SECAFI)
- ▶ Une assistance à la définition du contenu de la BDES, en cas de négociation
- ▶ Une vérification de sa bonne mise en œuvre et de sa mise à jour à l'occasion de l'analyse annuelle des comptes.

- ▶ **Echangez avec vos collègues** élus sur l'importance de cette nouvelle information consultation et de la base de données qui en découle
- ▶ **Interrogez votre direction** sur ce qu'elle prévoit de faire en la matière
- ▶ **Contactez-nous** (contact@secafi.com) pour répondre à vos questions ou organiser une rencontre :
 - ▶ Sur la nouvelle information/consultation
 - ▶ Sur la base de données uniques
 - ▶ Et la façon dont nous pouvons vous accompagner sur ces sujets : aide à la négociation sur le contenu d'un accord
 - ▶ Mise en œuvre de l'information/consultation
 - ▶ Contenu de la base de données unique

MERCI DE VOTRE ATTENTION

